



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

# COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

## Point 4.1 de l'ordre du jour provisoire

### GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

#### Huitième session

Rome, 26-28 novembre 2014

### FINANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

## Table des matières

Paragraphes

I.	Introduction.....	1-2
II.	Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques.....	3-12
III.	Orientations demandées .....	13

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.*

*Les documents de réunion sont disponibles sur internet, à l'adresse  
<http://www.fao.org/Ag/AGInfo/programmes/fr/genetics/angrvent.html>*

## I. Introduction

1. À sa douzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a adopté la *Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*<sup>1</sup> (la Stratégie de financement) et demandé à la FAO de la mettre en œuvre<sup>2</sup>.

2. La Stratégie de financement s'applique à toutes les sources connues et potentielles de financement à l'appui de la mise en application du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (Plan d'action mondial)*. Le présent document fournit des informations sur les ressources du Compte fiduciaire de la FAO et donne un aperçu des fonds alloués à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* au titre du budget ordinaire et de ressources extrabudgétaires de la FAO. Il fait le point sur le premier cycle de projets financés par le Compte fiduciaire de la FAO et examine les procédures d'évaluation et de suivi. On trouvera dans le document intitulé *Detailed FAO Progress Report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources* (Rapport intérimaire détaillé de la FAO sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques)<sup>3</sup> des informations plus précises sur les ressources allouées à la mise en application du *Plan d'action mondial* ainsi que sur les partenariats et alliances établis par la FAO avec d'autres organisations et mécanismes internationaux à l'appui de cette mise en application.

## II. Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques

### A. Utilisation des ressources du Compte fiduciaire de la FAO

3. Aucun fonds supplémentaire n'a été reçu depuis que le Gouvernement suisse a mis à disposition, en décembre 2012, un montant de 106 000 USD à l'intention d'un éventuel deuxième appel à propositions.

4. S'agissant du premier appel à propositions lancé dans le cadre de la Stratégie de financement, la Commission a approuvé à sa quatorzième session ordinaire le financement de 13 propositions de projets relatives à 30 pays. À la suite de cette approbation, 19 protocoles d'accord ont été signés en vue de l'exécution des 13 projets. Il y a davantage de protocoles d'accord que de projets car, pour des raisons budgétaires et opérationnelles, certains projets relatifs à plusieurs pays ont donné lieu à l'élaboration d'un protocole par pays.

5. Tous les projets sont en cours d'exécution, mais leur état d'avancement est variable. D'ici à la fin de 2014, six projets devraient communiquer leur premier rapport semestriel, un projet son deuxième et cinq projets leur troisième. L'achèvement et les rapports finaux de trois projets sont attendus début 2015.

6. L'administration et le suivi de chaque projet financé dans le cadre de la Stratégie de financement sont complexes et demandent beaucoup de temps. Par exemple, l'élaboration des protocoles a demandé de deux à dix-huit mois de négociation, selon les projets. Ce délai a retardé l'exécution de plusieurs projets. Il a fallu réviser les plans de travail et décaler légèrement les calendriers d'exécution et de communication des rapports.

7. La mise en œuvre générale de la Stratégie de financement a été coordonnée par un membre du personnel du cadre organique, dont le poste est financé par la Suisse et qui est placé sous l'autorité du responsable des ressources zoogénétiques. Quatre fonctionnaires techniques s'occupent à temps partiel de la négociation et du suivi des projets et un agent des Services généraux assure les tâches administratives stipulées dans les protocoles d'accord. Le montant total des frais de personnel pour l'exercice biennal 2013-2014 s'élève à 420 000 USD, dont la moitié environ est financée au titre du budget ordinaire de la FAO. Pour faire en sorte que davantage de ressources du Compte fiduciaire de

<sup>1</sup> CGRFA-12/09/Rapport, annexe C.

<sup>2</sup> CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 43.

<sup>3</sup> CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.3.

la Stratégie de financement soient consacrées à des activités de projet proprement dites, il faudra accroître le montant du financement par projet lors des prochains appels à propositions de manière à réduire les coûts administratifs par projet. La qualité des projets retenus y gagnera et leur exécution pourra être mieux suivie.

## **B. Budget ordinaire de la FAO**

8. Dans le Programme de travail et budget (PTB) 2012–2013<sup>4</sup>, les activités relatives aux ressources zoogénétiques ont contribué à l'obtention des produits de l'Organisation suivants: B03 – *Amélioration de la gestion des ressources naturelles, et notamment des ressources zoogénétiques, dans le secteur de l'élevage*; F03 – *Les politiques et les programmes sont renforcés au niveau national, régional et international pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques*; et F05 – *Les pays ont renforcé leur capacité de réaction face aux nouveaux défis environnementaux, comme le changement climatique et les bioénergies*<sup>5</sup>.

9. Dans le PTB 2014–2015<sup>6</sup>, selon le nouveau Cadre stratégique de la FAO et son Plan à moyen terme, les activités relatives aux ressources zoogénétiques, notamment la mise en application du Plan d'action mondial, concourent à la réalisation d'une résultante de l'Objectif stratégique 1 – *Créer les conditions nécessaires pour éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition*, de quatre résultantes de l'Objectif stratégique 2 – *Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches*, en particulier dans le domaine d'activité majeur des services écosystémiques et de la biodiversité; d'une résultante de l'Objectif stratégique 3 – *Réduire la pauvreté rurale*; et d'une résultante de l'Objectif stratégique 4 – *Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces aux niveaux local, national et international*. Les activités relatives aux ressources zoogénétiques contribuent également à l'Objectif 6 «Qualité, connaissances et services techniques». La FAO et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont mis à disposition des fonds du Programme de coopération technique.

## **C. Contributions volontaires en faveur de la FAO**

10. La FAO a reçu des fonds pour financer la mise en application du Plan d'action mondial, au niveau central: de la part de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France, de la Norvège, de la Suède et de la Suisse (pour un montant total de 1,9 million d'USD environ), et aux niveaux de projets régionaux et de projets de pays: de la part de l'Arabie saoudite, de l'Inde, de la Mauritanie, de la Mongolie, du Népal, de la Turquie, de la Banque mondiale, de l'Union européenne, du Fonds pour l'environnement mondial, de la Banque africaine de développement et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), par l'intermédiaire de la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture (pour un montant total de 15,3 millions d'USD environ). Les fonds mobilisés au titre de ces accords de coopération programmatique ont permis à la FAO d'allouer des fonds à effet catalyseur à des activités particulières, à tous les niveaux. La FAO est également associée à plusieurs projets financés par la Commission européenne qui fournissent des compléments de traitement aux participants de pays en développement et appuient la génération et la diffusion de connaissances. En outre, la FAO a mis en place un fonds fiduciaire multidonateurs visant à faciliter la mise en application du *Plan d'action mondial*, qui n'a reçu aucune contribution jusqu'à ce jour.

## **D. Ressources qui ne sont pas sous le contrôle de la FAO**

11. La Stratégie de financement énumère quatre types différents de ressources importantes, notamment les ressources qui ne sont pas sous le contrôle de la FAO. En fournissant régulièrement des renseignements sur les sources de financement et les mécanismes de dons par l'intermédiaire du réseau

<sup>4</sup> C 2011/3.

<sup>5</sup> CGRFA/WG-AnGR-7/12/4 et CGRFA/WG-AnGR-7/12/Inf.2 annexe 5.

<sup>6</sup> C 2013/3 Plan à moyen terme 2014-2017 et Programme de travail et budget 2014-2015; CL 148/3 Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2014-2015, Annexe 5 Rev.1 mis à jour en mai 2014 dans PC 115/2 annexe 1: Cadre de résultats – Cadre de résultats - PMT 2014/2017 et PTB 2014-2015.

de discussion sur la diversité des animaux domestiques (DAD-Net) et le site web de la Stratégie de financement<sup>7</sup>, la FAO aide les pays à accéder à des informations sur le financement.

12. La Commission a invité les pays et les organisations internationales à rendre compte à la FAO des ressources financières utilisées pour la mise en application du *Plan d'action mondial*<sup>8</sup>. Le document intitulé *Synthesis progress report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources – 2014*<sup>9</sup> (Rapport intérimaire succinct sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques), les rapports intérimaires de pays et les rapports intérimaires des organisations internationales donnent un aperçu des divers programmes, politiques et activités menés aux différents niveaux pour promouvoir la gestion raisonnée des ressources zoogénétiques comme moyen d'améliorer la sécurité alimentaire et de favoriser le développement durable. Tous les rapports seront mis en ligne sur le site web consacré à la mise en application du *Plan d'action mondial*<sup>10</sup>. Trente pour cent des pays ont fait état d'une augmentation du financement national depuis l'adoption du *Plan d'action mondial*, mais seuls 12 pays ont fourni des fonds à d'autres pays et 25 pays ont reçu des financements externes pour la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Les pays ont concrètement démontré qu'ils avaient fait un usage stratégique des ressources nationales, bilatérales et multilatérales pour faire progresser la mise en application du *Plan d'action mondial*. Le Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine (BIRA-UA) et Heifer International ont indiqué dans les rapports d'activité des organisations internationales qu'ils fournissaient des fonds à des pays pour la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, et de nombreuses autres organisations ont appuyé une grande variété d'activités de renforcement des capacités. Quatre organisations internationales (le BIRA-UA, l'AIEA, l'Institut international de recherches sur l'élevage, la fondation SAVE) ont fait valoir que leur propre budget alloué à des activités d'appui à des programmes relatifs aux ressources zoogénétiques avait augmenté depuis l'adoption du *Plan d'action mondial*.

### III. Orientations demandées

13. Le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander que la Commission:

- examine les coûts administratifs de la Stratégie de financement et envisage, en ce qui concerne les futurs appels à propositions lancés dans ce cadre, d'accroître le budget par projet; et
- invite les donateurs à contribuer à la mise en application du Plan d'action mondial.

<sup>7</sup> [http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/genetics/Funding\\_strategy.html](http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/genetics/Funding_strategy.html).

<sup>8</sup> CGRFA-13/11/Rapport, paragraphe 88.

<sup>9</sup> CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.5.

<sup>10</sup> [http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/genetics/Reporting\\_system.html](http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/genetics/Reporting_system.html).